Patrick Champagne
Centre de Sociologie de l'éducation et de la culture - Paris

L'ENVIRONNEMENT, LES RISQUES ET LE CHAMP JOURNALISTIQUE

La période qui s'ouvre au début des années 70 est marquée par l'apparition d'une nouvelle humeur du temps caractérisée par une thématique vague[1] qui se diffuse auprès de milieux sociaux de plus en plus nombreux. Cette thématique qui investit progressivement les grands médias n'est pas sans lien avec la recomposition des idées que les événements de mai 68 ont engendrée. Il s'agit d'une thématique « critique » qui dénonce pêle-mêle « le capitalisme », la « société de consommation », le gaspillage des ressources naturelles et la dégradation de la « qualité de la vie ». Si l'éphémère mouvement de retour à la terre de jeunes citadins militants en rupture de société qui s'est développé juste après mai 68 est resté très marginal, en partie du fait même de sa radicalité, il n'en reste pas moins qu'il manifestait l'apparition timide et militante d'un autre regard sur la société à travers un autre regard sur la nature[2], sur la campagne, sur « le progrès » et sur « la société urbaine » et « industrielle ». Si la thématique doit beaucoup à la conjoncture, elle aura une postérité plus durable que le mouvement qui l'a supporté. Toutefois, ce qu'elle va gagner en extension, elle le perdra en spécificité puisque ce rapport à la nature va devenir une sorte de fédérateur mou de groupes et d'associations aussi hétérogènes que les associations de défense de la nature, de protection des animaux, de lutte contre les pollutions industrielles, d'opposition aux centrales nucléaires, etc. Faiblement représentés au niveau politique, mal insérés dans le jeu des partis et donc porté à rejeter les clivages politiques traditionnels, divisés entre les militants qui veulent se faire les porteurs d'un mode de vie radicalement nouveau et ceux qui, de façon plus directement intéressée voire égoïste, constituent de simples associations de défense contre les nuisances de la société industrielle qui les touchent très directement (opposition à un tracé d'autoroute ou à l'implantation de site de déchets par exemple)[3], ces groupes ont cependant en commun de se faire les porteurs de préoccupations centrées sur la « qualité de vie », sur la conservation et la protection d'un « environnement » qu'ils disent être fortement menacé par la recherche du profit et par la logique de la rentabilité capitaliste à court terme.

Le succès même que va rencontrer, dès les années 70, une notion comme celle « d'environnement » - un ministère de l'Environnement est créé en France en 1971 tandis que

---

[1] Par cette expression, on veut désigner une sorte d'air du temps, de thématique insistante - pour ne pas dire momentanément dominante - qui trouve ses théoriciens dans les milieux intellectuels, c'est-à-dire dans des univers sociaux en général très restreints et très spécialisés, et qui parvient à se diffuser au delà, par cercles concentriques, vers un public de plus en plus large, notamment du fait de l'extension de la scolarisation. Le succès de ce type de thématique réside en grande partie dans le fait qu'elle met en forme, sur le plan symbolique, des transformations réelles qui sont ressenties plus ou moins fortement ou confusément par un nombre croissant de groupes sociaux. Ce travail proprement symbolique qui consiste à constituer un nouveau problème, à lui donner un nom, à le rendre acceptable ou non, à le donner à voir comme rassurant ou inquiétant, bref, à en faire un « problème de société », c'est-à-dire un sujet de discussion ordinaire se diffuse aujourd'hui à travers les livres à grand tirage (les essais notamment), mais surtout à travers la presse et les émissions de télévision ou de radio (notamment les émissions-débats, les talk show, les sujets-magazines) et peut même, comme c'est le cas ici, pénétrer dans le jeu politique, les défenseurs de l'environnement se regroupant en parti politique.

[2] Voir, par exemple, sur ce point Bernard Lacroix, *L'utopie communautaire*, Paris, PUF, 1981.

[3] Voir un exemple in Jacques Defrance, « 'Donner' la parole. La construction d'une relation d'échange », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n°73, pp.52-66.

nombre de journaux, perméables aux attentes potentielles qu'ils croient déceler dans leur public, se font de plus en plus l'écho de ces préoccupations nouvelles - réside en grande partie dans la rencontre entre d'une part une situation objective marquée par des transformations profondes et multiples et d'autre part le flou sémantique d'une notion qui fonctionne comme une sorte d'auberge espagnole conceptuelle, chacun pouvant y apporter, ou mieux, y projeter ses préoccupations du moment présentées sous une forme suffisamment générale et désintéressée pour être politiquement acceptable.

On aurait donc tort de considérer l'apparition et le développement de cette thématique comme un simple choix idéologique, c'est-à-dire comme une prise de position intellectuelle parmi d'autres possibles. La montée des préoccupations environnementales doit quelque chose à la multiplication d'indices convergents qui trahissent l'instauration d'un nouveau rapport de l'homme à la nature en raison du pouvoir d'intervention et de nuisance sur celle-ci dont les sociétés développées sont devenues capables. Elle marque donc l'expression d'une inquiétude croissante devant la capacité des sociétés modernes à bouleverser des équilibres que l'on perçoit comme « naturels ». C'est dire que si cette nouvelle thématique s'inscrit, bien sûr, dans un mouvement très ancien d'idées[4], il reste qu'elle retraduit, à sa manière, des changements structurels contemporains qui sont à la fois réels et profonds.

DES TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES MAJEURES

Pour comprendre la forme spécifique que les préoccupations environnementales - préoccupations qui touchent tous les pays développés - prend ici ou là (très « politique » en Allemagne où le mouvement écologique est bien représenté dans les assemblées politiques, très « juridique » dans les pays anglo-saxons en raison de la puissance des lawyers, très « étatique » en France avec la mise en place d'une administration, etc.), il faut les resituer par rapport aux traditions nationales mais aussi par rapport aux transformations structurelles récentes qui ont affecté chaque société. Le contexte français est à cet égard très particulier. Après la seconde guerre mondiale, les pays occidentaux connaissent une croissance économique importante et ininterrompue et une forte élévation du niveau de vie (ce que l'on a appelé, en France, « les trente glorieuses »). A partir des années 70, un retournement se produit qui est dû pour partie au développement économique rapide, celui-ci modifiant de façon visible, en quelques années, une relation à la « nature » qu'une longue histoire nous avait léguée[5]. En effet, à la différence d'autres pays voisins comme la Grande Bretagne par exemple, la part de la population agricole par rapport à l'ensemble de la population active était restée en France très importante. Or, dès l'après-guerre, on assiste à une forte accélération de l'exode rural, les agriculteurs qui représentaient 30% environ de la population active au début des années 50 passant à 16% en 1962 et à 3% aujourd'hui. Il s'agit là d'une transformation morphologique majeure de la structure sociale française, et cela d'autant plus que « les paysans » formaient un groupe social qui structurait, plus qu'ailleurs, non seulement la vie politique et le système des valeurs mais aussi le paysage[6].

Cette très forte diminution de la population agricole s'est accompagnée d'une modification importante de la répartition de la population française entre les villes et les campagnes, engendrant de ce fait, pour une part croissante de la population, un rapport plus distant à la nature. Une population rurale sans

[4] On pourra se reporter, pour un exposé récent des différents types de rapport à la nature et sur les enjeux philosophiques de la « crise environnementales » à Catherine Larrère, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1997.

[5] On sait que les données en apparence les plus « naturelles » comme la fertilité des sols par exemple sont, en fait, comme l'a bien montré Claude Reboul, le produit de l'activité humaine et dépendant notamment des structures agraires. Cf. Claude Reboul, « Les déterminants sociaux de la fertilité des sols », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°17-18, 1977, pp. 85-112.

[6] Voir ce sur point le livre classique de P. Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968.

cesse croissante a quitté la campagne pour venir chercher du travail et résider dans des métropoles urbaines en constante extension. Dès les années 60, certains responsables politiques et certains hauts fonctionnaires de la DATAR avaient commencé à se préoccuper de ce que l'on appelait alors, dans ce milieu, la « désertification » des campagnes et la « dévitalisation » du milieu rural. Devant la rapidité et l'ampleur de l'évolution, les Commissions du Plan, au cours des années 70, s'étaient également fait l'écho de cette inquiétude devant le nombre croissant d'hectares de terres autrefois cultivées qui, faute de repreneur, retournaient à la friche. On se demande alors, dans ces instances, s'il ne faudra pas, à côté d'une agriculture très performante techniquement et économiquement, conserver une population paysanne traditionnelle qui, à la manière des « fêtes à l'ancienne » ou des « écomusées » qui se multiplient à cette époque dans les campagnes, aura valeur de témoignage et de rappel d'un passé dépassé[7] et pour tâche pratique d'être « les gardiens de la nature » : ces paysans seraient chargés moins de produire que d'entretenir une nature et des paysages qui doivent demeurer conformes à l'idée que s'en font les citadins qui viennent y passer leurs vacances (couper l'herbe en montagne pour éviter que la montagne soit dangereuse, ne pas laisser à l'abandon les terres insuffisamment productives, etc.).

Cette évolution morphologique dans la répartition de la population entre les zones urbaines et les zones rurales est corrélative d'une transformation majeure dans les modes de production agricoles. Après la pénurie des années de guerre, la politique agricole mise en œuvre avait eu, en effet, pour objectif de faire de la France (et de l'Europe) une zone autosuffisante dans le domaine alimentaire. De fait, le productivisme agraire importé des Etats-Unis, via les « missions de productivité »[8], et encouragé par la politique agricole furent au principe de ce qu'on a appelé la « révolution silencieuse » du monde paysan (motorisation des exploitations et intensification des cultures et des élevages). Les années 50 et 60 ont indiscutablement été marquées par un développement sans précédent de la production agricole et par la constitution d'industries agro-alimentaires puissantes. Mais cette réussite n'a pas été sans bouleverser très profondément le secteur agricole et les paysages agraires, et par là les représentations sociales que les différents groupes sociaux peuvent se faire de la paysannerie[9] et, au delà de la « vraie » nature. Certains, encore peu nombreux, s'inquiètent, dès les années 70, des conséquences de cette « modernisation » de l'agriculture qui, par ses excès mêmes, n'est pas sans poser de nouveaux problèmes, à commencer par des problèmes d'ordre écologique. La destruction massive des haies dans les régions de bocage change, en effet, les paysages et menace certains équilibres que l'on pensait « naturelsÊÈ c'est-à-dire durables : on constate, par exemple, la disparition de certaines espèces animales et végétales qui, traditionnellement, se fixaient dans les haies ainsi qu'une modification du régime de l'écoulement des eaux de ruissellement qui est à l'origine d'inondations jusqu'alors jamais vues. De même, la généralisation de l'élevage « hors sol » est source de pollutions nouvelles (production de déchets agricoles importants, en particulier de lisiers que, dans les régions spécialisées dans l'élevage intensif, l'on n'arrive plus à éliminer et qui polluent l'air et l'eau). On s'aperçoit également que l'arrosage massif des cultures conduit à l'épuisement rapide de réserves d'eau séculaires. Etc.

Mais, plus grave encore, le productivisme agricole pose également des problèmes de santé publique. Si l'usage intensif d'engrais et de pesticides sur les cultures permet l'obtention de rendements très élevés, il en-

---

7 Pour une analyse plus approfondie de ce type de fête locale, cf. notre article, « La fête au village », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, n°17-18, pp.73-84.

8 Il s'agissait de missions d'études qui étaient effectuées par de jeunes scientifiques qui, dès la fin de la guerre, dans le cadre de la reconstruction, faisaient des séjours aux Etats-Unis afin d'importer en Europe les méthodes et les techniques de production américaines.

9 Voir par exemple Sylvain Maresca, « De la 'mère Denis' au 'pétrole vert de la France'. Notes pour une étude des images de la paysannerie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, n°52-53, pp. 105-106.

traîne une pollution, invisible mais importante, des rivières et des nappes phréatiques. De même, si l'élevage « hors-sol » de centaines de porcs ou de milliers de poulets permet un abaissement du coût de la viande, il suppose des normes sanitaires très strictes car les risques de contagion sont très grands et peuvent prendre des allures catastrophiques tant d'un point de vue économique que de santé publique (la peste porcine, par exemple, qui surgit ici ou là oblige à l'abattage massif des animaux).

Si la politique agricole a indiscutablement réussi d'un point de vue économique, les industries agro-alimentaires françaises étant devenues dès les années 70 largement exportatrices, elle a eu, du point de vue écologique, un coût qui est loin d'être négligeable, et dont le bilan reste à faire, comme on le voit dans le cas actuel de la Bretagne. Cette région qui a été, pour des raisons diverses, à la pointe du productivisme agraire et qui était donnée, dans les années 60 et 70, comme l'exemple à suivre de la « modernisation agricole réussie » est devenue aujourd'hui une région que certains n'hésitent pas à qualifier de « sinistrée » du point de vue de l'environnement (eau polluée par les nitrates et les pesticides, paysages agraires uniformisés par l'arrachage des haies, concentrations de lisiers résultant du nombre important d'élevages intensifs « hors sol » de porcs et de poulets, etc.). Une quarantaine d'années de pratique agricole productiviste ont suffi à modifier profondément un paysage qui était le produit d'une histoire multiséculaire et qui a plus changé en 40 ans que durant les deux siècles précédents[10].

On comprend que ce n'est donc pas un hasard si, à partir des années 70, on voit, dans le secteur agricole, (ré)apparaître, se développer, ou être mises en valeur des formes d'élevage et de culture alternatives (comme la production de veaux « sous la mère », la culture biologique, les produits fermiers, les labels tradition, etc.) qui se veulent résolument des cultures ou des méthodes d'élevage « à l'ancienne » (c'est-à-dire « comme avant », sans engrais chimique ou, en ce qui concerne l'élevage, sans farines alimentaires). Ces formes de culture, qui répondent à une demande croissante, à la fois sont rendues possibles et prennent le contre-pied de la production semi industrialisée tandis que se multiplient les mises en garde de certains spécialistes qui dénoncent - sans grands succès d'ailleurs jusqu'à ces dernières années[11] - les pollutions diverses qui sont engendrées par la culture et l'élevage intensifs telles que l'usure des sols, la disparition d'espèces animales et végétales, la rupture des chaînes de vie, et, récemment, les risques induits par la bio-technologie (notamment les risques que présenteraient, pour la santé humaine, la consommation de variétés végétales issus des biotechnologies - les « organismes génétiquement modifiés »).

La même même attitude critique s'étend également aux techniques industrielles d'élevage des animaux : respecter la nature, c'est également respecter les animaux en recourant aux techniques d'élevage qui, aux yeux des défenseurs de la nature, restent « humaines » parce qu'elles traitent les animaux comme des être vivants et cela autant par humanité que dans la logique égoïste de l'intérêt bien compris (qualité de la viande supposée meilleure). En effet, si l'élevage intensif permet indiscutablement un abaissement des coûts, il n'est pas sans accroître les risques du point de vue sanitaire comme on l'a vu récemment avec la maladie de la « vache folle » en Angleterre, avec la peste porcine en Allemagne ou, très récemment avec la grippe du poulet à Hong Kong[12].

---

[10] On ne peut que renvoyer ici au livre de Claude Reboul, *Monsieur le capital et madame la terre. Fertilité agronomique et fertilité économique*, Paris, EDI-INRA, 1989.

[11] L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) qui a largement contribué au processus de modernisation de l'agriculture (mise au point de variétés performantes, aide à la mise en place des centres de gestion, etc.) considérait, il y a peu de temps encore, comme très marginales et sans grand intérêt les travaux menés, au sein même de cet organisme de recherche, sur l'agriculture biologique ou sur les problèmes d'environnement.

[12] Lorsqu'il faut procéder à des abattages massifs d'animaux pour se protéger de contaminations potentiellement dangereuses pour l'homme, le vocabulaire employé évoque moins le règne animal que

LA CRISE DE L'ECONOMIE DE LA PRODUCTION

La quasi industrialisation de la production agricole qui caractérise ces 30 dernières années est corrélative de l'apparition de signes de plus en plus nombreux d'une crise qui frappe l'activité industrielle elle-même. A partir de 1974, avec le premier « choc pétrolier », s'amorce, en effet, une crise économique que l'on pense alors être conjoncturelle mais qui se révèle en fait durable. Celle-ci va contribuer à alimenter, dans certaines fractions de la population, une vision pessimiste à l'égard de l'avenir en général et du système économique de type capitaliste en particulier[13]. Une attention nouvelle tend désormais à se focaliser sur la « crise de l'énergie », sur les « dégâts du progrès » et, plus récemment, avec la montée du chômage et les fermetures d'entreprises, sur les « coûts sociaux » du néo-libéralisme, de l'économie de marché et de la « mondialisation ».

On découvre que le développement du secteur industriel a aussi largement sa part dans ce qui est perçu comme une « dégradation de l'environnement ». La pollution chimique des cours d'eau et de l'air par les usines et l'accroissement des déchets industriels posent des problèmes qui deviennent de plus en plus aigus. Mais c'est surtout le mode de vie des pays développés qui tend à être mis, en tant que tel, en accusation dans la mesure où il est à l'origine des problèmes de pollution les plus importants - sinon les plus graves - parce qu'il engendre des pollutions massives et continues. Par exemple, en quelques décennies, les déchets des ménages se sont fortement accrus et posent aujourd'hui des problèmes très complexes de retraitement et de recyclage qui impliquent la construction d'usines de retraitement nombreuses et coûteuses. La diffusion de l'automobile constitue une autre source grave de pollution parce qu'elle contribue à accroître, dans des proportions jugées inquiétantes par de nombreux spécialistes, les émissions de gaz toxiques (oxyde de soufre, oxyde d'azote et oxyde de carbone) qui ont, à court terme, des conséquences plus ou moins graves en matière de santé (troubles respiratoires) mais aussi, à plus long terme, à l'échelle de la planète en raison de « l'effet de serre » (réchauffement de la terre) que l'accumulation de ces gaz dans l'atmosphère tend à engendrer. On sait aussi que l'apparition d'un « trou » dans la couche d'ozone (couche gazeuse qui protège la Terre des rayons solaires ultraviolets) qui a été mis en évidence à la fin des années 70 a pour origine l'utilisation massive dans les sociétés développées de composés chloro-fuoro-carbones (les CFC), dans les aérosols notamment. La pollution sonore liée à la généralisation de l'automobile et des transports routiers et, dans une moindre proportion, des transport aériens, constitue un autre thème récurrent dans la dénonciation des atteintes à l'environnement. Enfin, les consommations sans cesse croissantes d'énergie que connaissent nos sociétés ont conduit la plupart des pays développés à recourir, dans des proportions variables, à l'énergie nucléaire, c'est-à-dire à un type d'énergie qui présente des risques spécifiques et pose des problèmes nouveaux dans la gestion des déchets puisque ceux-ci sont actifs, dangereux et ont, en outre, une longue durée de vie.

Le sens que la notion d'environnement a dans le grand public est encore plus large, et donc plus flou, puisque cette notion - c'est ce que montrent au moins les rares questions ouvertes qui sont posées dans les enquêtes d'opinion - désigne, par extension, l'ensemble des problèmes liés au mode de vie urbain et à notre « environnement » au sens banal du terme. Derrière ce mot, on dénonce les concentrations de population des grandes métropoles urbaines, le bruit et la pollution des voitures, mais aussi les déjections canines sur les trottoirs, les espaces verts insuffisants dans les zones urbaines et même les conflits qui tiennent au mélange des populations et à la délinquance. Bref, la notion

---

celui des choses. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, que l'on pouvait lire, dans le journal *Le Monde,* en avril 1996, que la France s'apprêtait, pour ne pas prendre de risque de transmission, en France, de la BSE, *à détruire* 5 000 veaux importés de Grande Bretagne.

[13] La chute du mur de Berlin en 1989 permettra de découvrir que la situation n'était guère meilleure, sous ce rapport, dans le système soviétique. Ce qui contribue à y voir moins un effet du capitalisme qu'un effet de la société industrielle.

d'environnement cristallise tout ce qui est perçu comme dysfonctionnement social ou comme dégradation aussi bien au niveau quotidien et directement vécu qu'à celui de la planète entière à travers ce que les médias en montrent ou en disent. C'est pourquoi le relatif unanimisme que l'on recueille dans les sondages d'opinion à propos des problèmes dits « d'environnement » est trompeur. Qui pourrait être pour la pollution ou contre des mesures qui visent à améliorer notre cadre de vie ?[14] Il serait donc vain de vouloir définir scientifiquement la notion d'environnement puisque ce qui donne toute sa cohérence à cette notion n'est pas d'ordre scientifique mais réside dans les usages politiques et sociaux de cette notion.

Comme l'a très bien montré Mary Douglas[15], même dans les sociétés complexes et rationnelles, les notions de « nature » et de « risques » comportent une dimension morale majeure : les risques et les dérèglements naturels sont toujours, pour une part, réinterprétés par chaque société - et dans les société hiérarchisées et différenciées, par chacun des groupes sociaux qui les composent - et représentent en faut autant d'occasions permettant de réaffirmer ses valeurs propres et son ordre social. Autrement dit, les sociétés tendent à ne voir que les problèmes qu'elles ont un intérêt à voir compte tenu de ce qu'elles sont et de ce qu'elles peuvent en faire socialement. Cela signifie que ce qui est perçu, ce ne sont pas les risques réels (ou objectifs), mais les valeurs autour desquelles il est possible de produire du consensus.

A la façon de Bachelard, on voit qu'il serait intéressant de dresser, pour chaque groupe social, ce qu'on pourrait appeler son *profil sociologique de la notion « d'environnement »*, afin de repérer les points communs et les divergences dans la conception que chacun se fait de cette notion et par là de comprendre la logique qui a fait surgir ce type de préoccupation et son relatif succès au niveau politique. La notion d'environnement joue le rôle d'une sorte de test projectif : lorsque les gens parlent de la « nature » et de l' « environnement », ils parlent en réalité, presque toujours, et à mots à peine couverts, de leur société, de leur satisfaction ou de leur mal de vivre, les enquêtes d'opinion montrant que les personnes interrogées mettent, sous cette expression vague, tout ce qui les inquiète et qui est souvent fort loin de ce que les spécialistes de l'environnement mettent sous cette notion.

LA SPECIFICITE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

On voit ainsi qu'il ne serait guère utile de dresser une liste exhaustive de ces problèmes qui sont récemment apparus, qui sont perçus comme autant d'atteintes à l'« environnement » et qui touchent aussi bien au bien-être et à la santé des individus que, plus globalement, aux systèmes écologiques et aux régulations dites naturelles. Tous ces problèmes nouveaux sont très divers et sont, d'un point de vue scientifique, de nature très différente. Il suffit de savoir que le principe unificateur de toutes ces perceptions réside dans le fait qu'ils sont perçus comme autant de conséquences - immédiates ou lointaines - du développement économique et de l'extension planétaire de l'économie de marché.

Mais « l'environnement » n'en demeure pas moins un champ d'intervention politique bien réel. Dans la mesure où ces pollutions et ces atteintes aux équilibres naturels résultent des politiques de développement économiques, on veut croire que des mesures politiques peuvent efficacement intervenir en ce domaine (sous la forme de réglementation et de répression) afin de limiter les nuisances induites par le développement. On pourrait presque dire que s'il existe des problèmes d'environnement, c'est essentiellement pour contraindre les acteurs du champ politique à intervenir sur les problèmes ainsi constitués. Ainsi, dès 1972, l'Union européenne, lors de

---

[14] Pour une analyse des sondages sur ce thème, voir Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, Editions La Découverte, 1994 (col. Textes à l'appui), notamment pp.45-47.

[15] Mary Douglas et Aaron Wildavsky, Risk and Culture. An Essay in the Selection of Technological and Environmental Dangers, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 1982

la conférence de Stockholm, a posé comme principe le fait que le coût des pollutions devait autant que possible être supporté par leurs auteurs. Vingt ans plus tard, en juin 1992, la conférence de Rio qui a réuni 110 chefs d'Etat a explicitement reconnu le lien existant entre « environnement » et « développement » et a adopté une déclaration reconnaissant divers principes parmi lesquels le principe de précaution et le principe dit du pollueur-payeur. En outre, deux conventions importantes étaient signées, l'une ayant pour objet la lutte contre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre en vue de faire face au danger du changement climatique, l'autre concernant la sauvegarde de la biodiversité (lutter contre la disparition de nombreuses espèces végétales ou animales menacées par suite des atteintes au milieu naturel).

L'environnement a donc une réalité politique et administrative. Il est devenu en quelques décennies un champ d'intervention important dans la plupart des pays industrialisés. En France, si les premières lois visant à organiser la lutte contre la pollution et l'usage des ressources naturelles datent de 1961 (loi sur l'eau) et de 1964 (loi sur l'air), c'est surtout l'importance du programme nucléaire (et par là des réactions de rejet qu'il a progressivement suscitées dans certaines fractions de la population), qui explique la forte sensibilité, au delà du nucléaire, aux problèmes d'environnement. Indicateurs de la politisation de ce problème, on a vu se multiplier les sondages d'opinion en ce domaine depuis une vingtaine d'années en France, l'Etat se préoccupant même depuis peu d'élaborer des indicateurs qui visent à saisir les variations de l'opinion des Français en matière « d'environnement et de qualité de vie ». Parce que l'Etat est amené à intervenir de plus en plus dans ce domaine (dans un sondage d'opinion IPSOS-*Le Journal du Dimanche* réalisé en octobre 1992, 70% des enquêtés déclaraient souhaiter que « le ministre de l'Environnement ait davantage de pouvoir politique et de décision »), il ne peut pas totalement se désintéresser de l'état de l'« opinion publique » sur ce sujet : depuis une quinzaine d'années, des enquêtes régulières sont faites pour connaître la distribution des opinions de la population sur un ensemble de thèmes considéré comme relevant de l'environnement (dans sa définition politique), à savoir la qualité de l'air et de l'eau, le niveau de bruit, la qualité de la flore et de la faune, la qualité du paysage, la protection contre les risques naturels et industriels, la collecte sélective des déchets domestiques et les limitations en matière de circulation automobile.

Mais dresser un catalogue des risques environnementaux (ou désignés politiquement comme tels) que l'on rencontre aujourd'hui ne permet pas de rendre compte de la spécificité des problèmes qu'ils posent. En effet, si les risques que l'on vient sommairement de rappeler sont bien connus des milieux savants concernés - ce qui ne signifie pas que tous les spécialistes s'accordent sur leur importance et sur les dangers qu'ils représentent - il reste qu'ils ont pour propriété spécifique, pour la plupart d'entre eux du moins, de ne pas être immédiatement et directement perçus comme tels par la plus grande partie de la population. Nombre de pollutions sont en effet invisibles (comme la pollution de l'eau par les nitrates et les pesticides, comme le trou de la couche d'ozone ou encore comme la pollution radioactive), ou alors progressives (comme la pollution de l'air ou le réchauffement de la planète dû à l'effet de serre) de sorte qu'elles deviennent banals par accoutumance insensible et finissent par aller de soi et par être acceptées. Par ailleurs, bon nombre de pollutions sont très localisées (comme par exemple une pollution de lisier à proximité d'un élevage intensif de porcs, ou comme les pollutions sonores près des aéroports, des voies de TGV ou des autoroutes). Dans la mesure où ces pollutions ne causent une gêne que pour le voisinage immédiat et, en outre, sont censées être justifiées par l'intérêt général, elles parviennent difficilement à mobiliser la population et à accéder au statut de « problème majeur de société » impliquant interventions, réglementations, contraintes, financements : dans le sondage cité plus haut, la lutte contre des nuisances qui sont typiquement citadines comme la lutte contre le bruit (10%) et la réduction du programme de construction des autoroutes (5%) ne suscitaient guère d'opinions favorables.

LE POIDS DES MEDIAS

Le rôle des médias, et notamment des médias audiovisuels, dans la constitution des problèmes d'environnement est en fait essentiel dans la mesure où ce sont eux qui portent à la connaissance du grand public des problèmes qui sont, en soi, peu visibles. Ou qui portent à la connaissance du public des événements très visibles bien que peu importants en terme de pollution, la logique des médias n'étant pas superposable à celle de la science. Indicateur de ce rôle majeur des médias et de leur relative efficacité sous ce rapport, dans toutes enquêtes d'opinion, les enquêtés perçoivent l'état de l'environnement comme d'autant plus mauvais qu'il ne s'agit pas de « leur » environnement immédiat, c'est-à-dire de celui dont ils ont une expérience directe, mais de celui dont parlent, le plus souvent de façon dramatique, les médias à travers les reportages sur les catastrophes : alors que 12% seulement des enquêtés estiment que l'état de l'environnement dans leur région est « mauvais » ou « très mauvais », ils sont 13% à le penser pour la France, 16% pour la CEE et surtout 51% s'agissant de l'état de l'environnement du monde[16].

Pour comprendre cette perception majoritairement négative de la situation mondiale (6,5% seulement jugent « excellent » ou « bon » l'état de l'environnement dans le monde - qu'en savent-ils ?), il faut prendre en compte la logique de fonctionnement des médias qui tend à privilégier, pour des raisons diverses sur lesquelles nous reviendrons, les images fortes, le sensationnalisme, les révélations, les scandales au détriment d'une information plus technique et plus pondérée. La plupart des scientifiques dénoncent les exagérations de la grande presse et insistent sur le fait que les vrais problèmes environnementaux ne se réduisent pas, loin s'en faut, aux images les plus spectaculaires que les médias audiovisuels en donnent. De fait, les opinions des Français en matière d'environnement - celles du moins que les enquêtes par sondage saisissent - sont ou bien très fortement liées à l'actualité la plus immédiate, ou bien très dépendantes des images des catastrophes qui, pour être spectaculaires, ne sont pas pour autant nécessairement les plus graves du point de vue des atteintes à l'environnement (au sens restreint des scientifiques).

Les problèmes d'environnement sont devenus des problèmes publics, c'est-à-dire des problèmes dont les responsables politiques sont sommés, par « l'opinion »[17], de s'occuper, au gré des « catastrophes » écologiques dont les grands médias se font l'écho et qui ont donné lieu à la diffusion d'images généralement spectaculaires et inquiétantes. Pour le grand public français, les problèmes d'environnement ont commencé à faire l'actualité et à avoir une certaine réalité pour la population avec les reportages télévisés sur les pollutions dues aux naufrages, sur les côtes bretonnes, de grands pétroliers comme le Torrey-Canyon (en 1967) et l'Amoco-Cadiz (en 1978), ou, plus récemment, l'Exxon-Valdez (en 1989) qui, en Alaska, a déversé 40 000 tonnes de pétrole brut et a pollué 500 kilomètres de littoral. Les activités industrielles sont aussi à l'origine d'un certain nombre d'accidents majeurs spectaculaires qui furent également l'occasion d'images impressionnantes comme ce fut le cas, par exemple, de l'explosion de réservoirs de propane à Feyzin en France en 1966, du rejet d'un nuage de dioxine à Seveso en Italie en 1976, et surtout du rejet d'un nuage toxique à Bhopal en Inde en 1984 qui fit 2500 morts, de l'explosion de gaz à Mexico en 1984, de la pollution du Rhin en 1986 et de la Brenne en 1988 avec le spectacle désolant de milliers de tonnes de poissons morts charriés par les fleuves, etc. Toutes ces catastrophes donnent lieu à des images qui ne

[16] Les Français et l'environnement, Rapport réalisé par le CREDOC à partir des questions posées par L'IFEN et EDF dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » (Vague de début 1997).

[17] L'utilisation des guillemets signifie que la notion d'opinion est, en dépit des sondages qui prétendent la mesurer au point près, une notion plus politique que scientifique. Le contenu de la notion est très variable. L'opinion, ce peut être, selon ceux qui l'invoquent, la distribution majoritaire des réponses à une question par sondage. Mais ce peut être aussi ce dont les médias parlent ou se font l'écho, l'opinion étant alors dans ce cas l'opinion des journalistes.

peuvent que frapper les téléspectateurs et susciter l'indignation, notamment lorsque ce type de pollution concerne le territoire national et est à l'origine de décès[18].

A ces images d'actualité, il faut ajouter, parce que cela va dans le même sens, les nombreuses émissions magazines et les documentaires, qui, comme ceux de Jacques-Yves Cousteau notamment, sont régulièrement diffusés sur les chaînes de télévision et visent à sensibiliser le grand public aux problèmes d'environnement à l'échelle de la planète, à la pollution marine et aux menaces de disparition qui pèsent sur certaines espèces animales. Et l'on aurait tort de sous-estimer l'impact de ces émissions dont l'audience est considérable. Il suffit de rappeler que Cousteau est, avec l'abbé Pierre, une des personnalités les plus médiatiques en France (et aussi dans le monde).

Le nucléaire constitue, en France du moins étant donné l'importance du programme nucléaire civil lancé dès 1971, un autre point de cristallisation de l'attention publique à l'égard des problèmes d'environnement. Dès 1977, le mouvement antinucléaire, qui était lié alors à certains mouvements « gauchistes », avait tenté sans succès de s'opposer à la construction, à Creys-Malville, du surgénérateur Superphénix. Si, en 1979, le grave incident qui s'est produit aux Etats-Unis dans la centrale de Three Miles Island[19] a renforcé les craintes que certains pouvaient avoir à l'égard du nucléaire, l'événement le plus important en ce domaine reste sans conteste la catastrophe de Tchernobyl survenue en 1986[20]. Le lobby nucléaire français qui, jusqu'à cette catastrophe, semblait sûr de lui en raison de l'appui sans réserve que l'Etat apportait alors à la réalisation du programme nucléaire et se refusait à tout débat public, jugé à la fois politiquement inutile (puisque le soutien de l'opinion n'apparaissait pas nécessaire) et scientifiquement sans intérêt (puisque les spécialistes du nucléaire estimaient avoir seuls compétence en ce domaine) a dû, à partir de cet événement majeur et très médiatisé, prendre en compte les réactions de l'opinion à l'égard du nucléaire : c'est ainsi que le Commissariat à l'énergie atomique a été contraint de renforcer les systèmes de sûreté nucléaire au moins pour rassurer l'opinion et surtout a dû mettre en place une politique de communication présentée comme plus transparente tandis que Electricité de France se lançait dans une vaste campagne de publicité (dans la presse et à la télévision) en direction du grand public pour faire savoir, en substance, que 75% de l'énergie électrique était désormais d'origine nucléaire (et donc qu'il n'était pas possible de revenir en arrière) et que ce choix allait en outre dans le sens d'une meilleure protection de l'environnement. Il reste que le nucléaire demeure un point très sensible comme on a pu le voir encore récemment avec la reprise des essais nucléaires militaires dans le Pacifique[21] et avec le problème du stockage et du retraitement des déchets des centrales nucléaires (La Hague).

Tous les sondages effectués en ce domaine confirment le rôle important que jouent les médias dans la perception des problèmes d'environnement. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, selon un sondage réalisé, en 1992, par l'Institut IPSOS pour le *Journal du Dimanche*, et qui proposait une liste de 7 événements entre lesquels on demandait aux enquêtés de choisir, 64% des Français se déclaraient marqués par la catas-

---

[18] Ce n'est pas un hasard si, lors de la Guerre du Golfe, en 1991, les images désormais bien connues d'une pollution pétrolière (oiseaux mazoutés, marée noire) que l'Irak aurait volontairement provoquée furent diffusées sur toutes les chaînes de télévision occidentale pour justifier l'intervention militaire. On sait aujourd'hui que cette pollution avait été en fait inventée par les services américains et que les images diffusées s'inscrivaient, avec d'autres, dans le cadre de la lutte psychologique.

[19] Voir, sur le traitement médiatique de ce grave incident, Eliséo Véron, *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three miles island*, Paris, Editions de Minuit, 1981.

[20] Voir, sur ce point, Aline Montaubrie, *La presse russe et la catastrophe de Tchernobyl (1986-1995)*, GRHI, Université de Toulouse II, 1996.

[21] Voir sur ce point Grégory Derville, « La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 5, octobre 1997, pp.589-629.

trophe de Tchernobyl, 53% par les inondations de Nîmes et de Vaisons-la-Romaine (inondations catastrophiques survenues au cours de l'été précédent et largement médiatisées, celle de Vaisons-la-Romaine faisant de nombreuses victimes dans un camping), 37% par les déchets allemands déchargés en France (il s'agissait également d'une actualité récente qui avait été très médiatisée, une opération de police ayant apparemment mis en évidence un trafic illégal de déchets d'Allemagne vers des décharges françaises)[22]. Dans le même sondage, une liste de onze actions possibles en matière de défense de l'environnement était proposée afin que les enquêtés désignent les trois choix qu'ils jugeaient prioritaires : était d'abord désigné - l'affaire encore présente dans les mémoires des déchets allemands ayant fortement joué - l'élimination des déchets dangereux (55%), la diminution de la pollution de l'air (49%) et de l'eau (42%) ; ensuite venaient diverses actions visant à la défense de la Nature telle la préservation des espèces animales menacées (34%) et des réserves naturelles (29%) ainsi que la protection du littoral (21%) et des paysages (11%) et l'augmentation des espaces verts dans les villes (14%). L'hostilité au nucléaire restait relativement importante, 26% des enquêtés se prononçant pour l'arrêt du programme nucléaire.

Le fait que les problèmes d'environnement soient ainsi politiquement posés en grande partie à travers la médiation qu'exerce le champ journalistique n'est pas sans conséquences sur la constitution de ces problèmes dans l'espace public et, par là, indirectement, sur leur mode de traitement. En effet, les représentations sociales qui se forment sur les problèmes d'environnement tendent à être très fortement dépendantes du fonctionnement du champ journalistique et de sa capacité à imposer sa vision des problèmes, c'est-à-dire une vision qui est sans doute le produit de transactions diverses entre les divers acteurs en présence - politiques, économiques, scientifiques notamment - mais qui tend surtout à se conformer aux intérêts propres (essentiellement commerciaux et politiques) aux différents médias. Ainsi, la conférence de Rio (dit « Sommet de la Terre »), qui s'était tenue en 1992, et qui était un événement politique de première importance - même si les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes des scientifiques - était très difficilement médiatisable auprès du grand public (la question du réchauffement de la planète est en effet une question abstraite et non directement saisissable par l'expérience, les négociations politiques très complexes, etc.), l'a été de fait relativement peu et n'a pas été considérée dans les sondages d'opinion comme un événement marquant (6% seulement des Français le citent comme événement important).

De même que les problèmes des banlieues en difficultés n'apparaissent dans les médias que lors d'incidents spectaculaires (affrontement avec la police, voitures brûlées, etc.) avec toutes les déformations que cela entraîne[23], de même les problèmes d'environnement tendent à être posés en termes d'images et de « coup médiatique », ce qui est au principe de déformations analogues, les représentations médiatiques des risques étant souvent fortement décalées par rapport aux risques tels qu'ils peuvent être objectivement appréhendés (c'est-à-dire tels que les scientifiques les appréhendent). Alors que, par exemple, les indicateurs objectifs sont loin de montrer une détérioration des conditions de vie, les médias diffusent des informations souvent alarmistes parce que plus « vendables » : bien que la durée moyenne de vie de la population soit en constante augmentation dans les pays industrialisés, et que l'un des problèmes majeurs qui va se poser dans un proche avenir dans ces pays est celui de l'équilibre intergénérationnelle et non celui l'abaissement de la durée de vie, la presse, à l'approche du troisième millénaire, préfère insister sur le fait que nous entrerions dans une « civilisation du risque » et que nous serions condamnés à vivre dans un monde plus dangereux et plus incertain qu'auparavant. Ainsi, pour prendre un exemple récent, très représentatif de cette tendance, un quotidien populaire du soir[24]

[22] En fait, l'instruction judiciaire conclura un an plus tard par un non lieu.

[23] Voir sur ce point, Patrick Champagne, « La vision médiatique » in Pierre Bourdieu (sous la direction de), *La misère du monde,* Paris, Le Seuil, 1993, pp. 61-79.

[24] *France Soir* du 30 décembre 1997

titrait en première page et sur cinq colonnes sur les grandes peurs de la fin de siècle : « L'homme causera-t-il la perte de l'homme ? » s'interrogeait gravement un journaliste dans un article qui évoquait pêle mêle le clonage, la maladie de la « vache folle », le problème de l'eau, les tremblements de terre, les victimes de l'amiante, la pollution de l'air, les nouveaux virus, l'effet de serre, etc.

UNE INFORMATION AUX DIMENSIONS MULTIPLES

Ce primat qui est donné au caractère spectaculaire et inquiétant n'est pas la seule caractéristique de l'information en matière de problème d'environnement. Comme c'est le cas de la plupart des informations, le traitement médiatique des problèmes d'environnement s'inscrit très fortement à l'intersection de la science, de la politique et de l'économie. Lorsque les scientifiques se plaignent de la façon dont les journalistes couvrent leurs travaux, ils oublient que s'il en est ainsi, c'est parce que ces derniers n'ont pas seulement pour tâche de vulgariser leurs travaux mais doivent intégrer d'autres dimensions, notamment les dimensions politiques et économiques[25]. La production de l'information, en ce domaine, tend à être, dans des proportions variables selon la conjoncture, l'enjeu médiatique de stratégies multiples qui sont à la fois scientifiques, économiques et politiques. Une information touchant, par exemple, à l'énergie nucléaire ou à la pollution de l'air comporte presque toujours une dimension strictement scientifique - les radiations sont-elles dangereuses pour la santé ? y a-t-il des risques d'accidents nucléaires ? la pollution de l'air est-elle trop importante ? quels sont les risques de santé qu'elle entraîne ? - une dimension économique - si l'on ferme superphénix ou l'usine de retraitement de La Hague, quelles en seront les conséquences en termes d'emplois ? si l'on renforce les normes de pollution automobile, quelles en seront les conséquences en terme de prix des véhicules et par là en terme de chômage ?- et une dimension politique - faut-il, dans le cadre d'une politique de la santé, fermer les centrales nucléaires ou interdire la circulation automobile ?

Ainsi, nombre de problèmes regroupés sous l'étiquette « environnement » mettent en présence quatre grandes catégories d'agents qui cherchent, à travers les médias, à peser sur « l'opinion », à savoir les scientifiques, les responsables économiques (les pollueurs ou les inventeurs de produits anti-pollution), les hommes politiques qui décident de programmes et engagent leur responsabilité dans leur mise en oeuvre, et enfin les journalistes qui se sentent investis en ce domaine d'une fonction de diffusion de l'information et d'alerte auprès du grand public. L'information sur l'environnement est donc à l'intersection de quatre univers sociaux - les laboratoires scientifiques, le milieu politique, les entreprises économiques et le milieu journalistique - dont les relations sont caractérisées moins par la collaboration que par le conflit tant les logiques qui régissent ces quatre grands secteurs du monde social sont différentes, et même souvent contradictoires.

Les relations entre les journalistes et ces différentes catégories d'agents sociaux sont, en effet, structurellement conflictuelles, oscillant entre soumission et révolte, entre appui docile aux institutions puissantes et opposition soupçonneuse, entre l'acceptation d'être le porte parole officieux des institutions et la recherche de « scandales » déstabilisateurs des autorités en place. Sans doute existe-t-il aussi, entre ces trois types d'acteurs, des possibilités de collaboration réelle, la presse pouvant jouer aussi un rôle d'information et de pédagogie en direction du grand public. Mais il faut prendre acte du fait que les relations entre les différentes formes de pouvoir qu'incarnent les agents de ces secteurs - le savoir, le faire savoir, le pouvoir politique et le pouvoir économique - ne peuvent pas être simples parce qu'elles sont fondamentalement ambiguës.
Les hommes politiques ont très tôt cherché à contrôler le plus étroitement possible les in-

[25] Voir par exemple Kandice L. Salomon, Michael R. Greenberg, Peter M. Sandman et David B. Sachsman, A Question onf Quality : How Journalists and News Sources Evaluate Coverage of Environmental Risk, *Journal of Communication* 40(4), Autumn, pp. 117-130.

formations diffusées par la presse, celle-ci étant politiquement trop importante, par les effets de diffusion qu'elle engendre, pour que les responsables politiques acceptent de la laisser aux seuls mains des journalistes. Si la forme que peuvent prendre les relations qui s'établissent entre le champ politique et le champ journalistique sont variables et dépendent du type de régime politique, il reste que les responsables politiques ont toujours cherché à peser sur la production des informations qui les concernent. La seule chose qui, au cours de l'histoire, a varié porte sur les moyens qui peuvent être légitimement employés par ceux-ci pour influer sur la production journalistique.

Si la censure politique a pratiquement disparue aujourd'hui dans les sociétés de type démocratique et si l'indépendance de la presse est généralement fortement affirmée, cela ne signifie pas pour autant que les responsables politiques aient renoncé à toute action visant à obtenir le même résultat. Bien au contraire. La censure politique, forme brutale de contrôle, est remplacée par des techniques de manipulation plus douces et plus sophistiquées, plus conformes à nos sociétés démocratiques, qui vont de l'établissement de relations privilégiées entre hommes politiques et journalistes jusqu'aux diverses techniques employées par les services de communication qui visent à essayer d'imposer à la presse les sujets que les responsables politiques veulent voir traités.

Les relations entre scientifiques et hommes politiques ne sont pas non plus sans problèmes, surtout dans le domaine des risques. C'est tout le problème de la position des experts qui est posé ici, problème trop complexe pour être traité dans le cadre nécessairement limité de cet article[26]. Les relations entre les scientifiques et la presse ne sont guère plus faciles. Pendant longtemps, les scientifiques ont ignoré les journalistes parce que le travail scientifique n'était pas considéré, jusqu'à une période récente, comme une matière susceptible d'être médiatisée. Les scientifiques communiquaient peu en direction des journalistes, qu'ils jugeaient peu compétents. Quant au grand public, il était censé ne pas s'intéresser aux travaux scientifiques. La science qui passait dans les médias s'est, de ce fait, longtemps limitée à la « science amusante », anecdotique ou hagiographique. Cette situation a profondément changé depuis une vingtaine d'années. La science, pour des raisons diverses, est de plus en plus un domaine médiatisé. Des revues de vulgarisation de bon niveau sont apparues. Les journalistes scientifiques sont désormais mieux formés et ont crée leur association. Si les médias audiovisuels font peu d'émissions scientifiques, il existe par contre aujourd'hui une « actualité » scientifique. Les médias pèsent sur certains secteurs de la vie scientifique comme on a pu le voir par exemple dans le domaine de la recherche sur le sida. Les retombées de la médiatisation dans la fabrication des notoriétés scientifiques ou dans les arbitrages budgétaires des centres scientifiques ne relèvent plus de l'anecdote. Certains scientifiques sont devenus hautement médiatiques et d'autres aspirent à le devenir. La frontière qui séparait la science du journalisme n'est plus aussi rigoureuse qu'auparavant. Certains journalistes prétendent intervenir dans les débats scientifiques (par exemple « la mémoire de l'eau ») tandis que, inversement, dans leurs publications, les scientifiques incluent leur activité en direction des médias. De sorte que la relation entre scientifique et journaliste s'est aujourd'hui presque inversée : les journalistes, aujourd'hui, n'ont plus besoin de demander aux scientifiques des informations comme c'était le cas il y a encore une vingtaine d'années mais doivent plutôt faire le tri entre toutes celles qui leur arrivent « spontanément » des institutions scientifiques qui ont désormais, elles aussi, leurs services de communication. Les savants communiquent de plus en plus et cherchent à peser sur la production de l'information scientifique, certains sautant même parfois un échelon régulateur important de la vie savante, à savoir la publication dans les revues professionnelles spécialisées. Inversement, les journalistes scientifiques n'hésitent plus à intervenir dans le fonctionnement des milieux savants, surtout lors-

[26] Comme introduction à une réflexion sur ce sujet, on renvoie au petit livre de Philippe Roqueplo, *Entre savoir et décision. L'expertise scientifique*, Paris, Edition INRA, 1997.

qu'ils sont traversée de conflits comme on l'a vu à propos du sida, des effets des lignes à haute tension sur la santé, des effets des radiations nucléaires sur l'apparition de cancers, etc., soutenant certains contre d'autres, fabriquant ou renforçant des notoriétés, s'érigeant parfois en tribunal d'appel des décisions prises par les autorités scientifiques.

LES TRANSFORMATIONS RECENTES DU CHAMP JOURNALISTIQUE

Mais les changements majeurs résident dans la structure même du champ journalistique. On ne peut pas parler « des médias » en général et de leur contribution au débat public sur les questions qui mettent en cause l'environnement. Il faut prendre en compte, en effet, la structure du champ journalistique à un moment donné du temps pour appréhender la manière dont se construit ce type de débat. S'il faut parler de « champ journalistique » de préférence à « médias », à « presse » ou à « journalistes », c'est parce que le milieu journalistique constitue un microcosme qui a ses hiérarchies internes et ses oppositions, ses conflits et ses concurrences, ses dominants et ses dominés. La production journalistique s'inscrit à l'intérieur de cet espace. De sorte que pour comprendre la production de chaque type de médias, et à l'intérieur de chacun d'entre eux, la production de chaque journaliste qui y travaille, il faut prendre en compte l'ensemble du champ de production journalistique. Les journalistes écrivent en fonction de ce que font et de ce qu'écrivent les autres journalistes. Il y a les sujets obligés dont on parle parce que les autres en parlent, il y a l'« angle » que l'on adopte pour traiter un sujet et qui est choisi pour se démarquer de ceux qui sont adoptés par les supports concurrents, etc. Bref, il convient de ne pas oublier que les journaux sont d'abord lus par les journalistes concurrents.

Cette analyse permet de comprendre qu'il existe ce qu'on peut appeler une « information dominante », c'est-à-dire un produit collectif difficilement contrôlable par les producteurs singuliers, chaque support médiatique et chaque journaliste contribuant, pour une part plus ou moins grande, à l'information du jour qui est reçue et mémorisée par le plus grand nombre et qui est productive d'effets, notamment au niveau de ce que l'on appelle « l'opinion publique ». La notion de champ, qui rappelle que la production journalistique est un produit collectif, permet de comprendre qu'un article ne vaut qu'à l'intérieur d'une production plus large. De même que le titre d'un article, qui n'est pas toujours, loin s'en faut, le fait du journaliste qui a écrit l'article, peut déformer le sens même de l'article[27], de même un article ne vaut que par rapport à l'ensemble de la production journalistique sur le même sujet au même moment. La presse est suffisamment diversifiée pour que, sur quelque sujet que ce soit, et notamment sur des sujets scientifiques ou qui touchent à l'environnement, il soit toujours possible de trouver des articles bien informés et qui rejettent tout sensationnalisme. Mais pour rendre compte de l'action que la presse exerce sur ses lecteurs afin de comprendre les effets d'opinion qu'elle produit, il faut tenir du compte du fait qu'il existe une information *dominante*, qui est diffusée par les médias également *dominants* de sorte que sur chaque sujet, il se forme une opinion générale dans le milieu journalistique lui-même. Sur chaque sujet, il existe une tonalité (alarmiste ou rassurante, confiante ou soupçonneuse, etc.). Tous les médias et tous les journalistes n'ont pas, bien évidemment, le même poids dans l'espace journalistique. Pour comprendre quelles sont aujourd'hui les lois de production, et aussi de déformation, de l'information scientifique, il faut évoquer brièvement les principales transformations du champ journalistique.

---

[27] Les exemples seraient très nombreux. On se bornera à en donner un seul. *Le Monde* du 7 février 1996 titrait sur 4 colonnes à la première page : « La pollution de l'air à Paris et à Lyon entraîne plusieurs centaines de décès chaque année ». En page intérieur, une page entière était consacrée au sujet. On y apprend qu'une recherche sur l'impact de la pollution de l'air, à la méthodologie complexe et discutée par les scientifiques eux-mêmes, montrerait que 300 décès *prématurés* (notamment de personnes déjà atteintes de maladies cardio-vasculaires ou respiratoires) seraient imputables à la pollution de l'air.

Parmi celles qui sont les plus pertinentes sous ce rapport, il y a d'une part le fait que la télévision est devenu le média dominant et, d'autre part, le fait que la science est désormais, pour les journalistes, un secteur du monde social comme un autre. L'information télévisée est aujourd'hui, dans le champ de production de l'information, incontournable. Jusqu'au début des années 80, l'information dominante, c'est-à-dire celle qui était crédible, qui était donc reprise par les médias « qui comptaient », était du côté de la presse écrite sur laquelle *Le Monde* exerçait un véritable magistère. Ce n'est qu'à la fin des années 70 que l'information télévisée devient progressivement, pour le milieu journalistique, une information « crédible », moins pour le sérieux en soi des informations que par les effets de diffusion considérables qu'elle exerce auprès du grand public. C'est à cette époque que des journalistes de la presse écrite entrent dans les rédactions des chaînes de télévision. Dans un premier temps, les Journaux télévisés ne sont qu'une sorte de mise en image de la première page du *Monde*. Puis, la concurrence entre les chaînes aidant, les sujets grands publics (les faits divers, le sport, etc.) vont progressivement l'emporter.

Les conséquences de ce changement sont considérables. La télévision a, en effet, une audience quotidienne qu'aucun journal ne peut atteindre, ni même l'ensemble de la presse écrite. Ce média a donc un pouvoir de diffusion, dans l'histoire du journalisme, jamais vu jusque là. Par ailleurs, sachant que ce qui fait l'information dominante, c'est l'accord des rédactions sur l'information jugée la plus importante, celle qui mérite la première page des quotidiens ou de passer en ouverture des journaux télévisés, on voit que ce sont désormais les télévisions qui commandent aujourd'hui les processus de reprises et, par là, la production de l'information dominante. Les journalistes de télévision sélectionnent dans la presse écrite les informations qu'ils retiennent pour composer leur journal. Les journaux télévisés étant très regardés par les rédacteurs en chef de la presse écrite, ils commandent, en grande partie, les titres de la presse écrite du lendemain. Il y a là un processus circulaire de renforcement qui, lorsqu'une « affaire » s'enclenche, peut avoir des effets considérables qui peuvent être hors de proportion avec la réalité comme on a pu le voir avec le cas de la « vache folle », la transmission à l'homme étant, à ce jour, toujours hypothétique. Par ailleurs, l'information dominante est devenue une information essentiellement visuelle qui exerce, sur le grand public, des effets de croyance très puissants (« c'est vrai puisque on le voit ») et qui agit très fortement sur l'émotion au détriment de l'analyse (on entend souvent des responsables dire qu'un débat a pris, dans les médias, une dimension totalement « irrationnelle » qui rend impossible toute intervention). Enfin, ce qui commande très fortement ce type de média, c'est la recherche de l'audience maximale (la logique de l'audimat), le succès commercial tendant à devenir un principe de légitimité concurrent au jugement professionnel des pairs, celui qui est sanctionné par exemple par les récompenses que le milieu décerne à ceux qu'il juge les meilleurs et les plus exemplaires (Prix Albert Londres ou prix Pulitzer). De sorte que l'information télévisée est devenue une information populaire, grand public mais ayant cependant acquis progressivement une légitimité comparable à celle des journaux de la presse dite « de référence » comme *Le Monde*.

La seconde transformation majeure réside dans le fait que la science est devenue un domaine comme un autre « à couvrir » pour les journalistes. Il y a une actualité, un mode de traitement journalistique qui s'applique désormais à l'activité scientifique. En particulier, la science est un domaine qui est, à son tour, soumis au journalisme d'investigation comme on l'a vu dans le cas de la recherche sur le sida. L'activité scientifique est soumise à la vigilance des journalistes qui vont chercher à débusquer d'éventuels scandales. Bref, les institutions scientifiques sont désormais soumises au débat public, qui est un type de débat auquel elles ne sont guère préparées et qui n'est peut-être pas le lieu le plus adéquat pour débattre. La télévision, et à sa suite, la presse écrite, tendent à privilégier le spectaculaire, l'extraordinaire. Par ailleurs, le travail des journalistes est caractérisé par une urgence croissante, un temps de plus en plus limité pour fabriquer l'information et par

des formats de plus en plus réduits qui poussent à une simplification peu adaptée à l'exposé scientifique. La hiérarchie même des informations a changé, les journalistes, poussés par les nécessités économiques et par la concurrence tendant à traiter les sujets ce qui sont censés intéresser le « grand public ». Enfin, la prudence qui était de règle dans le secteur de l'information à dimension médicale et qui consistait, chez les journalistes spécialisés, à ne pas « affoler » inutilement le public et à prendre en compte, avant toute publication portant sur les problèmes de santé, les réactions des lecteurs tend à disparaître au profit du « scoop » à tout prix ou de la « révélation » qui fait vendre. Les journalistes se demandent de moins en moins s'ils faut ou non publier telle information scientifique - parce qu'elle n'est pas totalement établie ou parce qu'elle risque d'avoir des effets catastrophiques -, problème qui se posait classiquement dans le domaine de l'information médicale, mais seulement de savoir si c'est vrai ou non, ou si les médias concurrents en parlent ou non.

LES EFFETS DE LA MEDIATISATION SUR LE DEBAT PUBLIC.

Il y a donc une médiatisation croissante de domaines qui relèvent de la science, ce qui ne signifie pas nécessairement, loin de là, une meilleure information en ce domaine. Les effets, sur le débat public, de cette médiatisation croissante, loin d'être homogènes, dépendent des relais qui existent entre l'information publiée et le public. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer brièvement trois exemples, l'encéphalopathie bovine spongiforme (la « vache folle »), l'affaire du sang contaminé et enfin les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, autant d'exemples qui ont en commun deux caractéristiques majeures. La première réside dans le fait qu'il s'agit de problèmes qui touchent à l'environnement au sens large c'est-à-dire qui comportent tous les trois une dimension scientifique mais aussi une dimension industrielle et dans lesquels il existe des risques ou des incertitudes, créant ainsi une situation très favorable à l'emballement médiatique puisque cela implique qu'il existe des conflits et des oppositions dans les milieux scientifiques eux-mêmes et, en outre, suffisamment d'incertitudes pour donner aux journalistes une marge de jeu dans le traitement de l'information (le pire peut toujours être évoqué afin de donner des frissons aux lecteurs ou de susciter leur indignation). Le second point commun réside dans le fait que des problèmes de santé publique sont en cause, sujet sensible s'il en est aujourd'hui, qui crée un intérêt très fort auprès d'une population qui consacre chaque année un peu plus à ses dépenses de santé.

Quand les médias peuvent peser directement sur les comportements économiques de la population comme dans l'exemple de la « vache folle », ils disposent d'un pouvoir que les associations de consommateurs connaissaient depuis longtemps (sous la forme des consignes de boycott). La sanction économique est une sanction forte et immédiate. Les articles, reportages, interviews qui furent consacrés à la « vache folle » furent considérables, la presse oscillant entre les déclarations rassurantes et les enquêtes alarmistes. Alors que certains responsables politiques parlaient de « presse folle », les journalistes dénonçaient « l'irresponsabilité » des autorités politiques. En fait, ce que montre le traitement médiatique de cette affaire et ce qui explique son retentissement, c'est que, derrière le problème de santé, c'est toute une conception de l'agriculture qui a été mise en cause, un rapport au passé, à la nourriture traditionnelle, à la qualité, bref à tout un ensemble de réactions aux transformations majeures que l'on a évoquées en ouverture de ce texte et qui constituent le contexte général sur lequel les journalistes s'appuient sans vraiment toujours le savoir. Le déclenchement de cette affaire commence, pour les médias, par la déclaration à la Chambre des Communes d'un ministre anglais qui évoque les inquiétudes des scientifiques au sujet de l'éventuelle transmission à l'homme de la maladie des vaches par la consommation de certains abats. Non seulement la transmission n'était pas établie de manière sûre, mais elle ne concernerait pas la viande mais seulement les abats. Les médias, comme souvent, peuvent dire qu'ils n'ont pas inventé le problème, que celui-ci existait vraiment et qu'ils se sont faits

simplement l'écho d'une préoccupation touchant à la santé et qui a été publiquement exprimée. C'est, en effet, la déclaration du ministre anglais qui a déclenché la presse anglaise, donnant lieu à une couverture médiatique très importante et très alarmiste. C'est la lecture de la presse anglaise par les journalistes français qui va conduire ceux-ci, à leur tour, à traiter le sujet en bonne place (*Le monde*, par exemple, l'évoquera en première page avec un titre conséquent sur 5 colonnes). Puis se déclenche une sorte de réaction en chaîne dans l'ensemble de la presse, chaque support de presse ne voulant pas être en reste avec une affaire qui sent le scandale et qui touche tout le monde. Les télévisions, notamment, vont reprendre à leur tour ce sujet très médiatique et vont lui donner un retentissement considérable. Très vite, le gouvernement français, pour des raisons qui ne sont d'ailleurs pas toutes strictement sanitaires, décrète l'embargo sur les vaches anglaises, ce qui ne peut que renforcer, chez les journalistes et dans la population, le sentiment que l'affaire est sérieuse. Chaque support de presse va à la recherche de l'information cachée, du « scoop » qui permet de se démarquer des concurrents. On évoque les produits à base de dérivés bovins. On remonte dans le passé. On jette la suspicion sur toutes les productions des industries agro-alimentaires, etc. Les lecteurs et les téléspectateurs ont la possibilité de réagir immédiatement en tant que consommateur en achetant moins de viandes de boeuf ou en se reportant sur d'autres viandes ou sur le poisson, réaction qui a des effets directs sur tout le secteur de la viande. L'urgence se déplace alors des problèmes de santé vers les problèmes économiques qui se posent à la filière viande qui voit ses ventes diminuer de plus de 30% au cours des mois qui suivent le déclenchement médiatique de l'affaire. Peut-on dire que la presse a permis un véritable débat public ? Peut-on dire que la presse a traité comme il convenait un problème de santé publique ? On peut en douter. Le traitement médiatique a surtout contribué à créer une situation critique pour un secteur économique, obligeant surtout les pouvoirs publics à mettre en place des stratégies de communication pour éviter un effondrement complet de la filière viande française, le ministère de l'agriculture ayant été plus en charge du problème que le ministère de la santé.

Le deuxième exemple concerne l'affaire du sang contaminé[28]. Dans cette affaire complexe qui a mis sur la place publique des problèmes extrêmement difficiles, la presse a joué un double rôle : pour les hémophiles, elle a été une instance de recours et d'instruction officieuse qui a contribué à ce que leur plainte soit prise au sérieux ; elle a par ailleurs joué le rôle de sensibilisation auprès de l'« opinion publique »[29] et a été par là une sorte de moyen de pression sur les instances judiciaires pour que cette affaire ne se termine pas par un non lieu. Cette affaire a réactivé un certain nombre de thèmes qui sont très présents dans les problèmes d'environnement : le poids des intérêts économiques au mépris des problèmes de santé, la prise en compte des risques et le primat du principe de précaution, etc. Si cette affaire a permis de pointer un certain nombre de dysfonctionnements dans la transfusion sanguine, il n'est pas sûr cependant que le débat tel qu'il s'est déroulé dans les médias, et notamment dans les médias audiovisuels, ait été totalement satisfaisant. Là encore, on trouve dans cette affaire comme dans nombre de problèmes d'environnement des décalages entre la réalité objective et la réalité médiatique : même tendance à la diabolisation des accusés, même chasse aux coupables, « lynchage médiatique » de personnalités non encore condamnées. L'action des médias sur le traitement du problème est en tout cas moins directe que précédemment. Elle passe par une action sur l' « opinion publique » qui peut ou non peser sur le traitement judiciaire.

Le troisième exemple touche également très directement à un problème d'environnement puisqu'il s'agit de la gestion de cette forme

---

[28] Sur le traitement médiatique de cette affaire, voir Patrick Champagne, avec Dominique Marchetti, « L'information médicale sous contrainte. A propos de 'scandale du sang contaminé' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1994, n°101-102, pp.40-62.

[29] On a développé ce point in Patrick Champagne et Jean-Pierre Pagès, « Opinion publique, représentation et environnement », *Espaces et Sociétés*, 77, pp. 45-64.

spécifique d'énergie qu'est l'énergie nucléaire. Le programme nucléaire a été le résultat d'une volonté politique qui a longtemps décidé souverainement des fonds devant être accordés à ce secteur. Durant de longues années, le nucléaire n'a pas posé de problème et a même bénéficié, dans la population et dans les médias, d'une image favorable que l'on a aujourd'hui en partie oubliée. Les essais de bombes étaient largement médiatisés et s'inscrivaient dans le contexte de la guerre froide ; la presse et la publicité parlaient en des termes positifs des aliments « irradiés », les produits « radioactifs », des bienfaits du nucléaire en médecine, etc. Le programme civil de centrales nucléaires qui fut décidé dans les années 70 dans le contexte de crise de l'énergie, n'a que très progressivement déclenché des réactions d'opposition. Si les responsables de ce secteur technologique très pointu n'éprouvaient guère le besoin de s'expliquer devant l'opinion, c'est d'abord parce que les fonds dépendaient directement des autorités politiques (dans ces conditions, pourquoi communiquer ?). Mais c'est aussi parce que l'information était considérée comme trop technique pour que la discussion et le débat sur la place publique puisse être de quelque façon utile. Pour que les responsables du nucléaire éprouvent la nécessité de créer les conditions d'un véritable débat, il fallait que le rapport de force, au niveau proprement politique, change. C'est ce qui s'est passé au cours des années 80 avec, d'une part, la montée des mouvements écologiques opposés au nucléaire qui vont peser sur le jeu politique et sur les programmes des partis en ce domaine et, d'autre part, la catastrophe de Tchernobyl en 1986 en Russie. Ces deux événements majeurs vont mettre à l'ordre du jour le problème de la sécurité des centrales.

Ce changement de contexte va entraîner *une obligation de discussion*, à travers les médias, sur les problèmes du nucléaire. Il s'agit, en effet, pour les institutions nucléaires, de convaincre le grand public, parce qu'il est aussi un public d'électeurs, de l'intérêt de cette forme d'énergie, de la gestion sans problème des déchets, de la sûreté infaillible des centrales. Une structure de débat (ou d'apparence de débat) qui s'est ainsi progressivement mise en place repose sur deux bases. La première réside, de la part des institutions nucléaires, dans la création d'un service de communication qui analyse tout ce que les médias publient dans le domaine nucléaire afin d'avoir une meilleure compréhension de leur logique de fonctionnement dans le but explicite d'agir efficacement sur ceux-ci (certains disent « de mieux les manipuler »). Toutes les informations sur le nucléaire qui sortent dans la presse sont soigneusement collectées et analysées par les institutions concernées, les erreurs étant soigneusement notées et les argumentations analysées avec précision. La seconde base réside dans une nouvelle politique de communication vis à vis de la presse, caractérisée par un maximum de transparence. Le débat, dans les médias, sur le nucléaire a la durée pour lui : il s'agit d'un débat qui se déroule sur un temps long, selon le tempo du champ politique (et non pas celui, beaucoup plus instantané du champ économique), la population ne pouvant pas peser directement sur cette industrie (les particuliers ne vont pas consommer moins d'électricité pour faire pression sur les « nucléocrates » !) mais doit passer par l'action politique, c'est-à-dire à travers l'adhésion aux partis politiques et lors des élections. Il reste que la discussion sur le nucléaire ne se déclenche le plus souvent qu'à l'occasion de problèmes, réels ou fantasmés (cf. par exemple la polémique récente sur les leucémies de La Hague), sur fonds de catastrophe ou d'angoisse. Ici comme ailleurs, la presse tend à écrire ce que les lecteurs ont envie de lire, le catastrophisme étant fréquent parce qu'il s'inscrit dans la logique concurrentielle (c'est à celui qui pourra titrer sur le scénario le plus noir), et la recherche du scoop à tout prix. Le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl a été l'occasion de nombreux reportages comportant un mélange de vérités, de choses encore incertaines et d'affirmations fausses (notamment sur les doses dangereuses, sur l'augmentation des cancers autres que de la thyroïde, sur les malformations congénitales, sur le nombre de décès dus à l'accident, sur les cancers thyroïdiens en France).

De cette analyse, on peut tirer provisoirement deux conclusions. La première est que la médiatisation, même dans de mauvaises con-

ditions, des problèmes d'environnement, menace l'autonomie des milieux scientifiques et crée un espace nouveau de débat où responsables politiques, experts et journalistes doivent rendre des comptes. Ce débat public oblige à un peu plus de transparence les instances les plus opaques et, par là, si l'on en croit les responsables du nucléaire eux-mêmes, à reconsidérer les normes de sécurité afin de les rendre encore moins discutables publiquement. Mais le débat public, dans le champ journalistique, ne peut pas échapper au sensationnalisme, aux approximations, aux erreurs qui tiennent autant à l'absence de formation des journalistes qu'au souci purement commercial qui conduit bien souvent ces derniers à écrire ce que leurs lecteurs ont envie de lire. Ne faudrait-il pas créer d'autres espaces de discussions publiques ?

La deuxième conclusion est que le pouvoir des médias, en ce domaine comme ailleurs, tient au fait que ceux-ci mettent en forme en définitive nos évidences contemporaines, qu'il s'agisse de ce qu'il faut penser aujourd'hui du régime de Vichy ou, dans le domaine de l'environnement, des risques acceptables. Le discours des médias est celui que les pays industrialisés tiennent sur eux-mêmes. Ils sont l'expression d'une « civilisation de la sécurité »[30] avec, comme corollaire juridique, la recherche d'une indemnisation croissante des victimes. Bien que le monde soit objectivement moins dangereux, notamment grâce aux progrès de la science, il reste que le seuil de tolérance au malheur et au risque s'est dans le même mouvement élevé dans les pays développé. Les médias contribuent à créer cette situation paradoxale qui veut que l'on parle souvent d'autant plus des risques que ceux-ci sont moins grands. Peuvent-ils contribuer à faire en sorte que l'on débatte des risques vraiment importants, même s'il sont jugés inévitables et pas seulement des risques que nous estimons scandaleux même s'ils sont marginaux ?

---

[30] Voir Olivier Godard (sous la direction de), *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines,* Paris, Editions de la MSH et de l'INRA, 1997, p. 27.